

MUTUELLE COMMUNALE DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

+ Les permanences de Mars 2025



À LA MAISON FRANCE SERVICES
10 RUE GEORGES-CLEMENCEAU
88110 RAON-L'ÉTAPE



TOUS LES JEUDIS DE MARS
(Sauf le Jeudi 27 Mars)
• DE 9H À 12H



À LA MAISON FRANCE SERVICES
11 PLACE CLÉMENCEAU
88210 SENONES



LE LUNDI 3 MARS
• DE 14H À 16H
LE LUNDI 17 MARS
• DE 14H À 16H
LE LUNDI 31 MARS
• DE 14H À 16H



À LA MAIRIE
23 RUE DE L'HÔTEL DE VILLE
88420 MOYENMOUTIER



LE MARDI 11 MARS
• DE 14H À 15H



À LA MAIRIE
8 PL. DE LA MAIRIE
88600 LA CHAPELLE-DEVANT-BRUYERES



LE MARDI 11 MARS
• DE 10H À 12H



AU CCAS
26 RUE DE L'AMÉRIQUE
88100 ST-DIÉ-DES-VOSGES



LES VENDREDIS 14, 21 ET 28 MARS
• DE 13H30 À 16H
LE VENDREDI 7 MARS
• DE 14H À 16H30
TOUS LES LUNDIS DE MARS
• DE 9H À 12H

VOTRE
CONSEILLER
LOCAL

Cédric BADIA

☎ 03 29 84 79 99
✉ contact@mutuaplus.fr



En savoir +

Mutua+ vous est proposée par Le Groupe Mansuy Assurances

Mutua+ - Association à but non lucratif - Régie par la Loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901. Association n° W553002848.
Groupe Mansuy Assurance, SAS au capital de 825 000 € dont le siège social est 3 av. du colonel Dhont à VERDUN (55100), immatriculée sous le numéro 50340277 au RCS de BAR LE DUC, enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 05047122.

Le GROUPE MANSUY ASSURANCE
exercice son activité en application des dispositions de l'article L. 520-11 du Code des Assurances (la liste des assureurs participants est disponible sur demande)
- dispose d'une responsabilité civile professionnelle et garantie financière conformes aux articles L. 512-6 et L. 512-7 du Code des Assurances
- est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 Place de Budapest à PARIS 75009 (www.acpr.banque-france.fr)